

# Quel est l'objectif de la gestion des rivières ?

Les travaux d'entretien et de gestion durable des rivières sont primordiaux pour limiter l'érosion des berges, pour favoriser la biodiversité des cours d'eau et de leurs berges ; ils contribuent aussi à la sécurité des biens et des personnes en améliorant l'écoulement des eaux dans la rivière et au niveau des ouvrages (ponts, seuils,...).

**Gestion des embâcles :** Les embâcles forment des « bouchons » dans le lit de la rivière, ils peuvent favoriser les inondations et mettre en péril les ouvrages d'art (ponts, passerelles, seuils...).

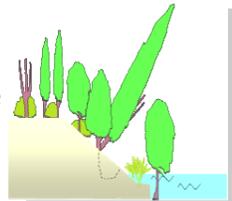
Enlèvement d'embâcles obstruant un pont  
(Castelnau de Montmiral)



**Abattage sélectif :** L'objectif des travaux en rivière est de conserver un maximum de végétation en berge.

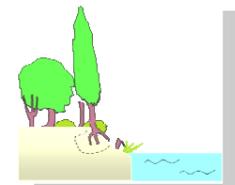
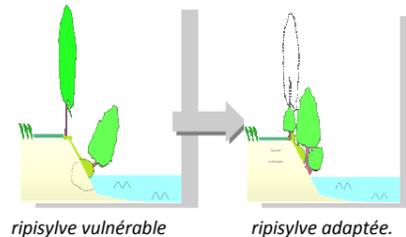
Ne seront abattus que les arbres :

- **Trop penchés :** ils peuvent se déraciner et arracher une partie de la berge.
- **Contournés :** ils risquent de retenir les bois flottants et favoriser l'érosion des berges.



- **Morts :** ils risquent de créer des embâcles (ils sont conservés s'ils servent de niches écologiques pour les insectes, les oiseaux,...)

- **Non adaptés :** Ils fragilisent la stabilité des berges (peupliers cultivars ; robiniers...)



- **Fortement sous cavés :** ils risquent de se déchausser en arrachant une partie de la berge.



Banquette d'hélophytes (cahuzac sur Vère)

Hélophyte : Plante qui plonge ses racines et bourgeonne dans l'eau mais dont le sommet émerge

**Restauration de l'hydromorphologie des rivières :** L'objectif consiste à améliorer la morphologie des cours d'eau en lui redonnant ses fonctionnalités naturelles (capacité auto-épuratrice de la rivière, relation, nappe-rivière...). On agit sur la sinuosité du lit de la rivière, sa largeur, sa profondeur, sa pente et sur la nature des berges (création de banquette immergeable, implantation d'épis déflecteurs,...). Ces petits aménagements améliorent la biodiversité du milieu (poissons, invertébrés, végétations,...) et la et la qualité de l'eau.



Epis déflecteurs

## Gestion et suivi du « milieu rivière »

**Création et gestion des passes à poissons :** Une passe à poisson est un dispositif permettant aux poissons de franchir un obstacle artificiel (seuil ; barrages ...). L'entretien régulier (enlèvement des embâcles) est primordial pour son bon fonctionnement.



Passe à poissons à Bélis (Cérrou)

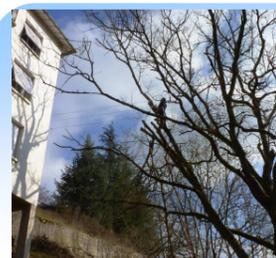


**Inventaire piscicole :** L'objectif est de recenser la population piscicole pour mieux connaître l'état du « milieu rivière » et suivre son évolution.



Mise en place de piégeage pour contrôler le fonctionnement des passes

Pêche électrique à Cahuzac sur Vère



## Élagage ou démontage des arbres :

L'**élagage** des branches est réaliser pour équilibrer un arbre ou sécuriser un lieu. Le **démontage** consiste à abattre un arbre en commençant de la cime vers le bas. Ces techniques permettent d'abattre un arbre dangereux en zone urbaine tout en limitant les dégâts. Ces travaux sont réalisés par des agents qualifiés.

## Plantation, bouturage et génie végétal :

La **plantation et le bouturage** d'espèces adaptées permettent de restaurer les berges plus naturellement et plus rapidement.

Le **Génie végétal** permet de reconstruire une berge en utilisant les capacités naturelles de végétaux pour lutter contre l'érosion et augmenter la stabilité des berges : plusieurs techniques existent, elles sont basées sur l'utilisation de plantes vivantes, de boutures, de pieux vivants, de toile végétale biodégradable, de tapis végétal,...

Restauration des berges du Candou à Carmaux



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

## Gestion des espèces envahissantes :

Une espèce est dite envahissante lorsqu'elle s'est établie et se reproduit dans un domaine géographique dont elle n'est pas originaire. Elle peut menacer l'équilibre du milieu. Le syndicat de rivière met en œuvre des opérations pour limiter leurs proliférations.

Le **ragondin** participe à l'érosion des berges, fragilise les fondations d'ouvrages par leur réseau de galeries et cause des dégâts aux cultures (céréales, maraîchage...).



La **Renouée du Japon** est une plante herbacée vivace et colonisatrice. Elle s'implante en massif sur les zones perturbées sans végétation et peut avoir une croissance de 1 à 8 cm par jour et atteindre plusieurs mètres de haut. Composée de puissants rhizomes persistants (racines) et d'une tige annuelle qui meurt à l'automne, elle laisse les berges à nue, donc vulnérables

face aux crues de l'hiver. Elle diminue la diversité végétale et écologique des milieux (flore, oiseaux, petits mammifères).

Les **écrevisses introduites** (américaines, signal, californiennes...) concurrencent et peuvent contaminer les espèces locales comme l'écrevisse à pattes blanches. Elles provoquent la régression des herbiers aquatiques, la diminution des populations d'insectes aquatiques et d'amphibiens, l'augmentation de la turbidité de l'eau et la déstabilisation des berges due à leurs terriers.



**Nettoyage des berges :** Ramassage de tous les déchets présents dans le cours d'eau et sur les berges.

Une opération **Eco-citoyenne :**

Chaque année le syndicat de rivière et de nombreuses communes organisent un **nettoyage des berges** avec la participation de la population.



Nettoyage des rivières Cérrou et Candou

